l'Etoile

Le temple de St-George

Voir page 212.

VOL. 11. Septembre 1938 N° 9.

L'ÉTOILE DES SAINTS DES DERNIERS JOURS MISSION FRANÇAISE

L'Etoile est l'organe de la Mission française de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours. Elle paraît mensuellement.

Directeur et Rédacteur : Joseph E. EVANS.

Traducteur : Gaston CHAPPUIS.

65, rue de Campine, Liége (Belgique)

Prix des abonnements pour un an :

Belgique, 24 fr. belges ; France, 24 fr. français ;
Suisse, 3,50 fr. suisses ;
United States and Canada, $ 1,00

VOL. II. Septembre 1938 N° 9

TABLE DES MATIÈRES

		Page
Le Frontispice — Le temple de St-George		212
L'Obéissance, Source de Joie	L'Apôtre Sylvester Q. Cannon	195
L'Eternel est Mon Berger		199
La Loi de la Dîme	Président Lévi Edgar Young	200
L'Humilité	Clelland Jones	205
Trois degrés de Gloire (IV)	L'Apôtre Melvin J. Ballard	207
Pour vivre vieux		213
Sacrifice		214
En Passant		215

L'OBEISSANCE, SOURCE DE JOIE ET DE BENEDICTIONS

Sylvester Q. Cannon

EN pensant à ce que je pourrais bien vous dire, il m'est venu à l'esprit une quantité de sujets, dont un très important : l'esprit d'unité qui nous anime, de collaboration spontanée et de soumission aux désirs et instructions de nos chefs, surtout en ce qui concerne l'observation des lois et commandements du Seigneur ; autrement dit, j'aimerais vous entretenir du principe de l'obéissance.

Sylvester Q. Cannon

Le prophète Samuel avait ordonné à Saül, roi d'Israël, de faire la guerre aux Amalécites, qui s'étaient opposés à la marche des enfants d'Israël à travers le désert ; mais Saül ne suivit pas exactement les instructions divines et Samuel le reprit sévèrement en ces termes :

« L'Eternel prend-il plaisir aux holocaustes et aux sacrifices, comme à ce qu'on obéisse à la voix de l'Eternel ? Voici obéir vaux mieux que sacrifice ; être attentif vaut mieux que la graisse de moutons. Saül fut rejeté du Seigneur à cause de sa désobéissance et de son manque de soumission aux instructions reçues de la part de l'envoyé du Seigneur.

Mais rien ne se passa apparemment et Saül n'en continua pas moins à régner sur Israël. Toute personne ayant entendu les propos que Samuel adressait à Saül, lui disant qu'il ne serait plus roi, eut été portée à croire que cette sentence avait été prononcée en vain. Mais Samuel, guidé par les instructions de l'Eternel, se rendit à Bethléem pour y choisir un autre homme et l'oindre roi d'Israël. Je dis donc que Saül resta roi pendant quelques temps encore avant de subir les jugements de l'Eternel. Eventuellement il fut tué — comme toute personne eut pu l'être — dans une guerre. Ceci me paraît être un excellent exemple de ce que l'on peut attendre dans la plupart des cas. Nous devons apprendre à nous soumettre aux instructions qui nous sont données, surtout à celles provenant de personnes dûment autorisées. Si nous n'obéissons pas aux lois et commandements que le Seigneur nous a donnés, nous sommes passibles de condamnation. Cette dernière peut se réaliser de façon naturelle ; l'obéissance ou la désobéissance aux lois spirituelles,

matérielles ou civiles amènent toujours une récompense ou une punition.

En parlant de l'importance qu'il y a à observer la loi divine, l'apôtre Jacques rappelle aux fidèles la liberté pleine et entière que possède chaque individu de choisir l'une ou l'autre alternative, il dit : « Mais celui qui aura considéré avec attention la loi parfaite, qui est celle de la liberté, et qui y aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, mais pratiquant les œuvres qu'elle commande, il sera heureux dans ce qu'il aura fait ».

Chaque principe, donné par le Seigneur et faisant partie de l'évangile, est une loi de liberté, et l'évangile dans sa plénitude est la loi parfaite de liberté. Nous avons le choix de l'accepter ou de le refuser, de vivre selon ses principes ou de ne pas les observer, mais il ne faut pas que nous oubliions que nous serons jugés d'après notre manière d'agir et ce ne sera que juste et équitable, que ce soit dans cette vie ou dans l'au-delà.

Je pourrais m'étendre longuement sur les bénéfices que nous assure l'obéissance à la loi. Comme Saints des Derniers Jours nous nous déclarons disposés à suivre les lois, à les honorer et les soutenir, où que nous soyons. Quiconque s'attribue la liberté d'enfreindre les lois constitutionnelles, tant imparfaites qu'elles puissent être, s'expose à en subir un dommage certain, et si l'infraction continue, il en résulte de la confusion et une destruction éventuelle de la civilisation, soit de la communauté, de l'état, de la nation ou du monde. Il est donc de première importance que nous nous rendions compte qu'obéissance veut dire soumission à la loi civile, naturelle ou spirituelle et que le maintien du progrès de la civilisation en dépend.

Je sais aussi bien que vous qu'en obéissant aux commandements que Dieu nous a donnés, nous croîtrons en unité d'action et en pouvoir ; notre force réside justement dans notre disposition à nous soumettre pour que l'union s'ensuive. L'individu ne perd pourtant rien de sa personnalité, de son discernement ou de son intelligence. L'obéissance à la loi parfaite de liberté nous apporte les joies et bénédictions promises par l'apôtre Jacques.

Vous vous rappelez certainement de la déclaration du prophète Joseph Smith : « Il existe un code irrévocable, décrété dans les cieux avant la fondation du monde, qui régit toutes les bénédictions ; et lorsque nous obtenons une bénédiction de Dieu, c'est en obéissant à la loi qui la régit ».

Cette règle s'applique à chaque principe de l'évangile. Je ne prendrai pas le temps de les discuter en détail. Je n'ai qu'à vous dire que chaque principe de l'évangile donné par le Sei-

gneur est positif et rationnel tandis que ce qui y est contraire est négatif. Nous pouvons en conclure que tout ce qui tend à la lumière et au progrès, tout ce qui aspire à la vérité et à la noblesse, vient de Dieu, et a été ordonné par Lui pour le bien-être et l'avancement de l'humanité. Mais pour se soumettre à ces conditions et obéir, il faut de l'action, du discernement et du jugement. Refuser de se soumettre, ou négliger de le faire, voilà le côté négatif qui ne peut engendrer que chagrin et déboires. La perpétration du mal est chose négative, celle du bien est positive.

Maintenant, sans entrer dans trop de détails, je voudrais vous entretenir de choses que le Seigneur nous a ordonné de faire. Il nous a commandé, entre autre, d'enseigner à nos enfants les principes de la justice afin qu'ils puissent vivre selon l'équité, croître dans la connaissance de la vérité et devenir des membres fidèles et actifs dans l'Eglise. Si, en temps que pères et mères, nous manquons à ce devoir, nous perdrons la bénédiction qui résulterait de l'obéissance à cet ordre divin. D'autre part, si nos enfants refusent d'accepter ces choses et de les pratiquer, ce sont eux qui perdront alors la bénédiction. Quel dommage lorsque les enfants de parents fidèles et honnêtes succombent aux tentations et perdent l'esprit de l'évangile, simplement par manque d'éducation adéquate !

Si nous nous décidons à ne pas suivre La Loi de Sagesse, — ce grand modèle pour la santé physique — nous perdons contrôle sur notre meilleur nous-mêmes. Si nous l'observons, nous apprenons à maîtriser nos appétits, nos désirs et passions, pour autant qu'ils nous affectent physiquement. Une des alternatives est positive ; le résultat en est la maîtrise de soi-même. L'autre est négative ; elle tend à l'excès.

Passons maintenant à la sanctification du sabbat. Si nous observons ce principe nous croîtrons en clairvoyance ; nous nous assurerons la paix et une vie bien ordonnée. Si nous y désobéissons, nous nous adonnons à des plaisirs irréfléchis, nous perdons le sentiment de notre parenté avec Dieu et entravons notre progrès. De même, si nous cultivons la haine, l'envie et la jalousie au lieu d'ouvrir nos cœurs à l'amour, nous nous développons négativement au lieu de positivement — nous abaissant au lieu de nous élever — et nous ne pouvons manquer d'en souffrir. Si au contraire nous cultivons en nous-mêmes l'amour pour nos semblables en général, pour tous ceux qui nous sont chers et pour notre Père Céleste, nous croîtrons alors en justice, en paix et en bonheur.

La même chose peut se répéter pour la moralité. Si nous réglons notre conduite selon les principes que l'on nous a commandé de suivre, nous augmenterons en foi, en force et en

pouvoir, mais si nous y manquons nous serons portés au vice et à la license, si répandus dans le monde aujourd'hui.

Un autre principe, très favorable au développement des bonnes caractéristiques de l'homme, est celui du jeûne, accompagné du don en espèces de l'équivalent de ce qu'on aurait consommé. En le pratiquant nous développons en nous l'abnégation et la charité, deux des meilleures qualités que l'on puisse posséder. Par contre l'inobservation de ce principe invite à l'égoïsme et entrave l'abnégation. En cultivant la foi, nous acquérons de la spiritualité et nous nous rapprochons de l'unité et de l'homogénéité. En cultivant le doute et en nous adonnant à la critique, nous entravons sensiblement notre progrès et perdons maintes occasions qui logiquement sont nôtres. De plus, en observant la loi de la dîme, loi divine donnée pour notre avancement, principe auquel se rattache une promesse, nous nous assurons des bénédictions temporelles et spirituelles. En ne la suivant pas, nous nous privons de ces bénédictions. L'observation de tous ces principes développe chez l'individu les qualités si essentielles à la civilisation.

Je tiens à attirer votre attention sur le fait que les dirigeants de l'Eglise, ici-bas sur terre, nous convient instamment à observer tous les principes et préceptes de l'évangile. Je crois sincèrement que la plupart des Saints des Derniers Jours s'efforcent de le faire. La bénédiction augmente en proportion du degré de fidélité que nous montrons dans l'observation des dits principes. C'est nous qui gagnons ou perdons selon que nous suivons ou ne suivons pas ces commandements, ces principes et ces instructions.

C'est pourquoi, chers frères et sœurs, je vous invite à exhorter, par un exemple irréprochable et par des encouragements empreints de bonté, les officiers et les membres de l'Eglise à observer chacun des principes que le Seigneur nous a donné par l'intermédiaire de ses serviteurs. Une telle ligne de conduite garantira le bien-être et le progrès de l'individu tout autant que celui de l'Eglise.

Je me rappelle des instructions données par le Président Grant lors de la dernière conférence (cf. l' « Etoile » de juillet). Elles définissent clairement ce que l'on attend des officiers de l'Eglise en matière d'observation aux principes. Il ne devrait pas y avoir de négligence ou de manquement dans notre fidélité à ces principes. Chaque homme et chaque femme qui reçoit une autorité quelconque dans cette Eglise se doit de montrer l'exemple par une vie correcte sous tous les angles ; toutes les raisons existent à l'appui de cette demande légitime de notre Président. L'acceptation de l'autorité engage aussi à une soumission fidèle à toutes les requêtes qui nous sont adressées par

des supérieurs ; aucune de ces demandes n'est déraisonnable.

Que le Seigneur vous bénisse continuellement et qu'il vous accorde toujours ses faveurs, je le prie au nom de Jésus-Christ, Amen.

L'ÉTERNEL EST MON BERGER,

JE NE MANQUERAI DE RIEN.

Je ne manquerai pas de nourriture. « Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi n'aura jamais faim ».

Je n'aurai pas soif. « Si quelqu'un est altéré, qu'il s'adresse à moi et boive ».

Je ne manquerai pas de repos. « Venez à moi, vous tous qui êtes chargés, et je vous donnerai le repos ».

Je ne manquerai pas de guide. « Je suis le chemin ; aucun homme n'arrive au Père si ce n'est par moi ».

Je ne manquerai pas d'amis. « Je vous ai appelés mes amis ». « Voici, je suis avec vous toujours ».

Je ne manquerai pas de joie. « Je vous ai dis ces choses afin que ma joie demeure en vous et que votre joie sois complète ».

Je ne manquerai pas d'honneur. « Quiconque me servira sera honoré du Père ».

Je ne manquerai pas de confort. « Que votre cœur ne se trouble point ». « Il vous donnera un autre Consolateur afin qu'il puisse demeurer avec vous à jamais ».

Je ne manquerai d'aucune bonne chose. « Si vous demandez quelque chose en mon nom, vous le recevrez ». « Il ne privera pas ceux, qui marchent droitement devant lui, de bonnes choses ».

Je ne manquerai pas de vie. « Je suis venu pour que vous ayez la vie et pour que vous l'ayez avec abondance ».

Je ne manquerai pas du pouvoir de vaincre la mort. « Quiconque vit et croit en moi ne périra point. Crois-tu ceci ? »

Je ne manquerai pas de la vie éternelle. « Je vais vous préparer le lieu. Et si je vais vous préparer le lieu, je reviendrai et vous recevrai moi-même ; afin que où je suis vous puissiez venir aussi ». « Avec le Seigneur à tout jamais ».

LA LOI DE LA DIME

Lévi Edgar Young

« Mes frères, que servira-t-il à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? Cette foi le pourra-t-elle sauver ? Et si un frère ou une sœur sont nus, et qu'ils manquent de la nourriture qui leur est nécessaire chaque jour ; et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chauffez-vous, et rassasiez-vous, et que vous ne leur donniez point ce qui leur est nécessaire pour le corps, à quoi cela servira-t-il ? De même aussi la foi, si elle n'a pas les œuvres, est morte en elle-même. » (Jacques 2 : 14-17).

Lévi Edgar Young

« Tu ne manqueras point de donner la dîme de tout le produit de ce que tu auras semé, de ce qui sortiras de ton champ, chaque année ». (Deut. 14 : 22).

On raconte qu'un homme possédait un champ de blé, pour la culture duquel il se dépensait sans compter. C'est avec joie qu'il l'irrigait et constatait chaque jour la croissance des pousses qui, en temps opportun, arrivèrent à maturité et furent récoltées. En serrant son blé, cet homme se disait : « Ce n'est pas moi qui ai donné à la terre sa fertilité ; j'ai bien travaillé et j'ai planté, mais la terre, le soleil et l'eau sont le don du Seigneur ; c'est lui qui, voyant mon travail et ma foi, m'a comblé de son abondance ». Et c'est ainsi que cet homme prit sa Bible et y lut ce passage : « Prends garde à toi, de peur que tu n'oublies l'Eternel ton Dieu, en ne gardant point ses commandements, ses ordonnances et ses statuts, que je te commande aujourd'hui d'observer ; de peur qu'après que tu auras mangé, et que tu te seras rassasié, et que tu auras bâti de belles maisons, afin d'y habiter, et que ton gros et ton menu bétail se sera multiplié, et que tu auras acquis beaucoup d'argent et d'or, et que tout ce que tu as se sera accru, alors ton cœur ne s'élève, et que tu n'oublies l'Eternel ton Dieu... Mais tu te souviendras de l'Eternel ton Dieu ; car c'est lui qui te donne la force pour acquérir des biens, afin de confirmer son alliance qu'il a jurée à tes pères, comme tu le vois aujourd'hui ». (Deut. 8 : 11-18).

Par dîme, nous voulons dire le don du dixième de ce que nous possédons, pour l'œuvre de Dieu ici-bas. Cette pratique est d'origine très ancienne ; on la trouve déjà au temps où Abraham communiait avec son Dieu. Au fait, c'est une des premières

lois que l'Eternel imposa à Israël. La dîme prenait une place prépondérante dans la loi mosaïque, et nous voyons qu'Abraham, en son temps, faisait ses dons à Melchisédech, lui payant la dîme de ses troupeaux. Plusieurs siècles après, l'auteur de l'épître aux Hébreux commente cet événement en montrant comment la tradition est restée ancrée dans l'esprit de la race hébraïque :

« C'est ce Melchisédech, roi de Salem, et sacrificateur du Dieu souverain qui vint au-devant d'Abraham lorsqu'il revenait de la défaite des rois, et qui le bénit ; à qui aussi Abraham donna la dîme de tout le butin, et dont le nom signifie premièrement roi de justice, et qui était aussi roi de Salem, c'est à-dire, roi de paix ».

Après qu'ils eurent été emmenés hors du pays d'Egypte, les enfants d'Israël reçurent le commandement de payer la dîme à l'Eternel ; nous lisons dans le Livre de Lévitique : « Toute dîme de la terre, tant des semences de la terre que des fruits des arbres, appartient à l'Eternel ; c'est une chose consacrée à l'Eternel. Et si quelqu'un veut racheter quelque chose de sa dîme, il y ajoutera le cinquième en sus. Mais pour toute dîme de gros et de menu bétail, pour tout ce qui passe sous la verge, le dixième en sera consacré à l'Eternel. On ne distinguera pas entre le bon et le mauvais, et on ne le changera pas ; si on le change, l'animal remplacé et celui qui le remplace seront l'un et l'autre consacrés ; ils ne pourront être rachetés ». (Lev. 27 : 30-33).

Saint-Paul, en plaidant sa cause auprès de Félix, parla aussi d'aumônes et d'offrandes : « Or, je t'avoue bien ceci : que conformément à la voie qu'ils appellent secte, je sers le Dieu de mes pères, croyant tout ce qui est écrit dans la loi et les prophètes ; ayant cette espérance en Dieu, que la résurrection des morts, tant des justes que des injustes, qu'ils attendent aussi eux-mêmes, arrivera. C'est pourquoi aussi je travaille à avoir toujours la conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes. Or, après plusieurs années, je suis venu pour faire des aumônes à ma nation et pour présenter des offrandes ». (Actes 24 : 14-18).

Depuis que l'homme existe les dons ont eu cette particularité d'augmenter la clairvoyance de l'individu. Le don de ses services, le don de ses biens pour secourir et assister l'humanité, le don à la maison du Seigneur, tous ces dons ont produit chez l'homme une qualité spirituelle. C'est là le but ultime de ce principe : faire comprendre et sentir à l'individu sa parenté intime avec son Créateur. Ceci est très bien illustré, du reste, par l'incident de la veuve au tronc, raconté comme suit par Saint-Marc : « Et une pauvre veuve vint, qui y mit deux petites pièces qui font un quadrin. Alors ayant appelé ses disciples, il

leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a plus mis au tronc que tous ceux qui ont mis, car tous les autres y ont mis de leur superflu ; mais celle-ci y a mis de son indigence tout ce qu'elle avait, tout ce qui lui restait pour vivre ». Sa joie était complète car le Seigneur même témoignait que son don était le plus grand de tous, puisqu'elle avait mis tout ce qu'elle possédait sur l'autel de son Dieu, en remerciements de bénédictions reçues.

Pendant les années de la restauration de l'évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, dans cette dispensation, les Saints étaient très pauvres, vivant comme ils le faisaient sur les frontières de la civilisation. C'était pour le prophète Joseph Smith un problème ardu de savoir ce qu'il fallait faire pour soutenir l'Eglise. Les membres donnaient libéralement de leur temps et de leurs talents pour la cause du Seigneur ; le sacrifice était déjà grand ; on érigeait des maisons de culte, des temples, et l'on avait inauguré la propagation de l'évangile dans le monde. Tout ceci résultait d'un désir divin, se manifestant chez les membres, d'établir l'Eglise et le Royaume de Dieu sur la terre. C'était à cause de la profonde gratitude qui abondait dans le cœur de ceux qui avaient senti la manifestation de la bonté de Dieu.

Les années de luttes qui suivirent l'organisation de l'Eglise ne seront jamais oubliées ; il y avait des tragédies, de grands chagrins et d'affligeantes épreuves, mais la foi des saints leur permettait d'envisager l'avenir avec confiance et de poursuivre leur tâche avec courage et énergie. Comme serviteurs de Christ, ils devaient employer à son service, et jusqu'à sa venue, tous les talents qui leur avaient été confiés.

Les fonds d'administration furent assurés dès que le prophète Joseph Smith eut reçu la révélation sur la dîme, le 8 juillet 1838. En voici la teneur :

« En vérité, ainsi dit le Seigneur, je requiers tout le surplus de leurs biens, pour être mis entre les mains de l'évêque de mon Eglise de Sion.

« Pour la construction de ma maison, pour poser les fondements de Sion, pour la prêtrise et pour les dettes de la présidence de mon Eglise ;

« Et cela sera le commencement de la dîme de mon peuple.

« Et ensuite ceux qui auront été dîmés ainsi paieront annuellement un dixième de leur revenu ; et cela leur sera une loi perpétuelle, pour ma sainte-prêtrise, dit le Seigneur.

« En vérité, je vous dis, il arrivera que tous ceux qui se rassemblent au pays de Sion seront dîmés du surplus de leurs biens et observeront cette loi ; sinon, ils ne seront pas trouvés dignes de demeurer parmi vous.

« Et je vous dis que, si mon peuple n'observe pas cette loi pour la sanctifier et, par cette loi, ne me sanctifie pas le pays de Sion, afin que mes statuts et mes jugements y soient gardés, pour que le pays soit très saint, voici, en vérité, je vous dis, ce ne sera point un pays de Sion pour vous ;

« Et cela sera un exemple à tous les districts de Sion. Ainsi soit-il . Amen ». (Doc. et All., Sec. 119).

Les Saints des Derniers Jours croient que le système de la dîme a été ordonné par Dieu et que, comme commandement du Seigneur, chaque membre doit l'observer pieusement. Depuis la réception de cette révélation, les Saints des Derniers Jours ont le pouvoir et les moyens de poursuivre l'œuvre de Dieu.

C'est pourquoi le prophète Joseph Smith s'adressa au peuple et lui donna la parole de Dieu à ce sujet. Depuis, les fidèles ont apporté de bon cœur leur dîmes et offrandes à la maison du Seigneur, en témoignage de profonde gratitude pour les bénédictions reçues. Et la récompense qu'ils en ont retirée a été l'édification de la maison du Seigneur, l'établissement des fondations de Sion et la réception de la vision des desseins de Dieu, pour eux une source de grande joie et de bonheur. Leur horizon de la vie s'était élargi parce que leurs dons les mettaient en communion filiale avec Dieu. A un accroissement de leur foi dans la grande œuvre à laquelle ils avaient consacré leur vie, s'ajoutaient des trésors de sagesse et de connaissance. Car il ne faut pas oublier que le payement de la dîme est une expression du plus profond amour et de la gratitude de l'homme pour Celui qui donne tout et qui nous comble de grandes bénédictions en retour.

Le payement de la dîme doit être un sacrifice librement consenti, sans contrainte du pouvoir établi et sans que sa mise en vigueur nécessite l'application d'amendes ou d'autres punitions matérielles. La responsabilité en est librement acceptée, mais doit être observée cordialement par l'individu qui prétend au titre de membre de l'Eglise, et qui professe de suivre la parole révélée, que le Seigneur donne pour le développement spirituel des membres.

Mais la dîme ne constitue qu'une partie des offrandes. Les anciens Hébreux, obéissant aux enseignements qu'ils avaient reçus, consentaient à des dons autres que celui de la dîme. Ces offrandes peuvent être de toutes espèces et nature. Ainsi nous avons celle des rois mages, lors de la naissance de notre Sauveur, que Saint-Matthieu décrit comme suit : « Et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent le petit enfant avec Marie, sa mère, lequel ils adorèrent en se prosternant ; et après avoir ouvert leurs trésors, ils lui présentèrent des dons : de l'or, de l'encens et de la myrrhe ». C'était une expression d'amour et

de compréhension. Le don qu'on fait à l'Eglise de nos biens matériels tend à nous donner une meilleure compréhension des choses nobles de la vie et des dons de l'esprit. Celui qui donne à l'Eglise ira à l'Eglise ; celui qui donne au ministère, aimera le ministère ; celui qui donne de ses biens pour assister à la proclamation de l'évangile, en pratiquera les vertus. Quel beau monde ce serait si chaque chrétien pouvait se rendre compte que toutes les choses par lesquelles il vit lui viennent de Dieu ! Il offrirait en retour un don réellement saint en se rappelant de Celui qui donne et la vie et la force et la récompense à nos travaux. Jusqu'à ce que nous en arrivions à ce point-là, l'humanité n'arrivera pas à trouver la vraie source du bonheur. Si chaque chrétien voyait dans le don du dixième de son revenu à l'Eternel et d'une offrande librement consentie, pour la propagation de sa sainte parole, une expression de gratitude plutôt qu'un sacrifice, nous aurions alors une église dans chaque communauté, dans laquelle nous pourrions nous rendre chaque jour avec de réels sentiments de prières et de remerciements. La lumière du royaume éclairerait la vision des hommes et les convierait à une sainte communion qu'ils apprécieraient et qu'ils aimeraient parce qu'ayant contribué par leurs moyens à la culture des choses nobles et durables de la vie.

Les gouvernements sacrifient actuellement des millions, oui des billions, pour l'érection et l'entretien de leurs armées et de leurs marines, dont ils se servent pour tuer et pour acquérir. Si cet argent pouvait être consacré à des entreprises philantropiques dans une communauté d'un ordre nouveau, si l'on pouvait augmenter la vision spirituelle de l'homme et sa volonté jusqu'à lui faire consentir le don du dixième de son revenu pour le bien-être de ce nouvel ordre de société, dans lequel toutes les forces matérielles seraient employées pour des fins spirituelles, il en résulterait l'abolition de la guerre et l'inauguration d'une ère de paix dans le monde. Chacun s'efforcerait à traiter équitablement avec son voisin, à aimer la miséricorde et à marcher humblement avec Dieu. Le don matériel consenti en vue d'améliorer les conditions de la société, est le lien le plus intime d'une étroite parenté avec Dieu. C'est le mobile esthétique de l'amour et d'une expression de bonne volonté active qui s'extériorise dans toutes les relations humaines, et qui devrait en être le motif dominant.

Lorsque nous offrirons à Christ un cœur soumis et une vie d'obéissance, Dieu nous comblera alors de sa présence.

L'HUMILITE

Clelland Jones

UN jour, un homme se présenta devant le Maître ; c'était un jeune homme riche et influent. Saint Luc nous dit qu'il était un des « principaux ». Est-ce son empressement qui plut à Jésus ? Toujours est-il que le Sauveur, ayant jeté les yeux sur lui, l'aima. La question : Bon Maître que dois-je faire pour hériter la vie éternelle », impliquait une fausse conception, car la vie éternelle n'est pas une récompense externe, le résultat d'un seul acte, mais c'est une croissance interne, le résultat de beaucoup d'actes. Jésus ne pouvait la conférer ; il fallait que le jeune homme l'acquît.

L'humilité est une des vertus fondamentales de tout bon chrétien ; le Seigneur la possédait au plus haut degré et ne manquait pas de l'enseigner à chaque occasion et par tous les moyens. Au fait, l'humilité est souvent la marque d'un réel grand homme. L'auteur est un de nos missionnaires, l'ancien Clelland Jones.

Aussi Jésus répondit au jeune homme : « Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements ». Le jeune homme ayant répondu qu'il les avait gardé depuis sa tendre enfance, Jésus lui répliqua : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu as, et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; après cela, viens, et suis-moi ». Jésus aimait cet homme ; il le voulait dans son cercle intime d'amis. Mais pas comme il était. Le médecin avait découvert un cancer chez l'individu. Ce cancer devait disparaître ; on ne pouvait le soigner ; une extraction partielle ne suffirait pas non plus ; il fallait s'en débarrasser complètement.

Jésus voyait devant lui un homme dont la richesse constituait une pierre d'achoppement ; ce jeune homme n'avait jamais connu la satisfaction de donner, de donner jusqu'à en souffrir lui-même, ni la joie qui résulte du sacrifice pour autrui et qui engendre l'amour fraternel. Il ne connaissait pas non plus l'humilité de l'homme qui prie Dieu chaque jour pour son pain quotidien. Le Christ voyait devant lui une âme affamée au milieu d'une abondance de biens. Oui ! affamée ! Pas par manque de pain il est vrai, mais l'homme ne vivra pas de pain seulement. Cet homme manquait de nourriture spirituelle, à la portée des humbles seulement. Il était victime de la maladie de l'égoïsme. L'humilité ne trouvait point de place en lui. « Il s'en alla tout triste ; car il possédait de grands biens ».

La beauté des enseignements du Christ réside dans le fait que le Maître les pratiquait lui-même. Il enseignait par l'exem-

ple autant que par précepte. N'était-ce pas l'humilité qui le poussa à dire : « Que ta volonté soit faite et non la mienne ? » L'humilité engendre l'obéissance. Le jeune homme venait de frôler le seuil de la grandeur. Son nom aurait pu s'associer avec ceux de Pierre ou de Paul. Mais il n'avait pas appris ce second commandement : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. »

Il est dit que l'obéissance est la première loi du ciel. Des commandements de Moïse et des béatitudes de Jésus, on peut se faire une idée assez exacte de ce qu'il est requis de ceux qui veulent entrer dans le royaume de Dieu.

« Heureux les pauvres en esprit ; car le royaume des cieux est à eux ». Les pauvres en esprit sont ces personnes qui sentent leurs besoins spirituels ; ils sont humbles, susceptibles d'apprendre et très désireux de le faire. La joie de la croissance et du progrès leur appartient. « Heureux les débonnaires ; car ils hériteront de la terre ». Etre débonnaire veut dire être patient, bon, sans jalousie, sans ostentation, sans rudesse ni égoïsme, sans irritation, sans ressentiment, toujours plein d'espoir et de patience. L'homme humble est fort ; il est puissant, et capable d'être maître de lui-même. « Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu ». Ici Jésus nous déclare que sans la pureté personnelle, dans la pensée, dans la parole et dans l'action, l'homme ne peut s'approcher de Dieu, ni comprendre ses sentiers. Ces trois béatitudes présentent les qualités qu'il faut posséder pour pouvoir entrer dans le royaume des cieux ; leur somme totale se résume en cette vertu : l'humilité. « Celui qui s'humilie sera exalté. »

Les multiples qualités qui constituent la trame de l'humilité nous permettront non seulement d'acquérir de nombreuses bénédictions, mais aussi de garantir notre retour en la présence de Dieu. « Quiconque s'humiliera soi-même, comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux ». Un enfant est modeste, soucieux d'apprendre, pur de cœur ; quel meilleur exemple le Christ aurait-il pu choisir ? quel but plus noble ? L'humilité est un don inné de Dieu et, si elle est cultivée, elle croîtra et deviendra une fleur magnifique, rayonnante de beauté et elle inspirera l'humanité. Si on permet aux mauvaises herbes de l'étouffer, elle sera remplacée par des épines et des chardons, répugnant à l'homme. L'humilité est donc un degré vers la grandeur.

« L'humilité et la crainte de l'Eternel sont une richesse, un honneur et la vie ». L'humilité est la clé de voûte de la vie éternelle !

TROIS DEGRES DE GLOIRE

Melvin J. Ballard

IV

C'EST pour cela que le Seigneur, en donnant à Daniel l'interprétation du merveilleux rêve de Nabuchodonosor, pouvait prédire avec beaucoup d'exactitude le progrès des différents peuples et leur domination sur la terre. Il y avait un groupe d'âmes, éprouvées avant qu'elles naquirent dans la mortalité, qui reçut du Seigneur un lignage de choix. Cette lignée, c'est la maison d'Israël, celle d'Abraham, d'Isaac, de Jacob et de leur postérité ; c'est à cette famille qu'appartiendrait de fournir ces âmes d'élite, préalablement éprouvées dans le monde des esprits et jugées dignes à cause de leur justice. Nous vînmes par cette lignée ; notre branche particulière est la maison de Joseph, par son fils Ephraïm. C'est de ce groupe que viendra la grande majorité des candidats à la gloire céleste. C'est pourquoi nous faisons les œuvres pour nos ancêtres et rien que pour eux.

L'auteur nous conte ici un incident authentique de la vie de son père pour montrer combien le Seigneur aide ceux qui cherchent sincèrement à s'acquitter de leur devoir vis-à-vis de leurs ancêtres décédés. Il montre également que les cœurs des pères sont tournés vers les enfants, en accomplissement de la prophétie d'Elie.

Ne supposons pas que nous aurons à faire, dans cette dispensation, le travail du temple pour les chinois ou les hindous qui sont morts. Pas du tout. Je pense qu'il faudra déjà un millier d'années pour compléter, dans nos temples, les ordonnances pour le salut de la maison d'Israël. Tous les Saints des Derniers Jours y seront occupés et devront même travailler à plein rendement. Dans l'accomplissement de cette œuvre en faveur de nos ancêtres décédés, nous arriverons certainement à une limite, à un moment donné. Cette limite sera celle où finissent les registres de l'Etat-Civil. J'ai dit que lorsque un homme ou une femme se mettent à l'œuvre en toute sincérité, le Seigneur leur procure toujours les moyens d'obtenir les renseignements qu'ils recherchent. Notre compréhension sera éclairée et des sources de connaissance nous seront révélées. Pourquoi ? Parce que les morts en savent beaucoup plus que nous au sujet des archives et registres.

Comment se fait-il que parfois un seul membre d'une famille ou un seul habitant d'une ville accepte l'évangile ? Cela m'a été révélé : c'est à cause des justes qui sont morts et qui ont reçu l'évangile dans le monde des esprits ; ils exercent leur foi,

et en réponse à leurs prières, les anciens de l'Eglise sont envoyés dans le foyer d'un membre de leur postérité pour y prêcher l'évangile, afin que ces esprits justes puissent avoir le privilège d'avoir un descendant vivant pour faire à leur profit les œuvres nécessaires. Je vous dis que c'est avec beaucoup plus d'intensité que les cœurs des pères et des mères qui sont dans le monde des esprits sont tournés vers les enfants, oui, beaucoup plus que ceux des enfants envers eux. Et voilà comment le Seigneur ouvrira un chemin à ceux qui recherchent ces renseignements et connaissances.

Je me rappelle d'un incident dans l'expérience de mon père. Le temple de Logan était près d'être achevé. Tous les fidèles attendaient impatiemment le jour de dédicace. Mon père avait contribué à la construction de cet édifice en charriant d'immenses pierres de taille de la carrière jusqu'à pied d'œuvre. Je me rappelle toujours que c'est moi qui lui apportais son dîner, chaque jour. Avec quelle impatience nous attendîons le grand événement ! Mon père avait fait tout ce qu'il lui était possible de faire pour obtenir les informations nécessaires au sujet de ses ancêtres. Il priait matin et soir pour que le Seigneur lui ouvrît une porte par laquelle il puisse trouver des renseignements sur ses parents morts.

Le jour avant la dédicace, pendant que mon père, qui était évêque, écrivait des lettres de recommandation au temple, pour les membres de sa paroisse qui devaient être présents à la première séance, deux vieillards se présentèrent à mes deux plus jeunes sœurs, placèrent un journal dans les mains de la plus âgée en lui disant : « Apportez ceci à votre père, ne le donnez à aucune autre personne et faites vite ; surtout ne le perdez pas. »

L'enfant obéit de suite et lorsqu'elle rencontra sa mère, cette dernière lui demanda le journal, mais ma sœur le lui refusa en disant : « Non, je dois le donner à papa et à personne d'autre que papa. »

En entrant dans la chambre de mon père, elle fit un récit détaillé de ce qui s'était passé. C'est en vain que nous cherchâmes les deux vieux voyageurs ; impossible de les trouver. Du reste, personne d'autre ne les avait vu non plus. Nous feuilletâmes le journal, qui était le « Newbury Weekly », paraissant dans la ville natale de mon père, en Angleterre ; cet exemplaire portait la date du 15 mai 1884. Or nous étions le 18 mai 1884. Quel ne fut pas notre étonnement, car par aucun moyen physique ce journal n'aurait pu nous parvenir ! Notre curiosité en fut grandement excitée, à mesure que nous le feuilletions. Nous vîmes une page consacrée aux écrits d'un reporter en vacance qui avait visité, entre autre, un vieux cimetière. La lecture d'épitaphes originales l'avait poussé à transcrire ce qu'il avait

trouvé sur quelques pierres funéraires, y compris les noms, dates de naissance et de décès, etc., le tout remplissant presque une page.

C'était le vieux cimetière où les membres de la famille Ballard avaient été ensevelis pendant des siècles ; nombre de parents immédiats de mon père s'y trouvaient ainsi que quelques-uns de ses amis intimes.

Mon père ayant présenté la chose à frère Merrill, président du temple de Logan, ce dernier lui répondit : « Vous êtes autorisé à faire l'œuvre pour ces personnes, car cela vous a été remis par des messagers du Seigneur. »

Il n'y a aucun doute que les morts qui avaient reçu l'évangile dans le monde des esprits avaient suggéré l'idée à ce reporter de publier ainsi ces renseignements, et c'est ce qui nous permit d'entrer en possession de documents que mon père recherchait. Il en sera de même avec vous si vous cherchez diligemment ; une avenue s'ouvrira et vous pourrez récolter une moisson de renseignements au-delà de toutes vos attentes. Je vais vous dire ce qui vous arrivera lorsque vous aurez été aussi loin que possible : le nom de vos ancêtres qui auront embrassé l'évangile dans le monde des esprits vous sera donné par le concours de parents décédés. Mais seuls les noms de ceux qui auront accepté l'évangile vous seront révélés.

Et maintenant, je tiens à vous dire ceux qui sont morts sans lois, les nations païennes, par suite d'un manque de fidélité ou de dévouement dans la vie antérieure, reçoivent ici-bas tout ce qu'ils ont mérité. Je ne dis pas que tous seront exclus de la plus haute gloire. Tous ceux d'entre eux qui se repentiront et rempliront les conditions requises, pourront obtenir la gloire céleste, mais la grande majorité n'obtiendra que la gloire terrestre.

« Voici, ce sont ceux qui sont morts sans loi,

» Et ce sont aussi les esprits des hommes retenus en prison, que le Fils visita, et auxquels il prêcha l'évangile, afin qu'ils pussent être jugés selon les hommes dans la chair.

» Ils ne reçurent pas le témoignage de Jésus dans la chair, mais le reçurent ensuite. »

Cette révélation nous montre clairement que tous les hommes et femmes qui auront entendu l'évangile sur terre et l'auront rejeté, qui l'auront ignoré sciemment, ou l'auront négligé, ou y seront restés indifférents, n'ont pas besoin d'espérer qu'on fasse le travail pour eux, après leur mort, pour qu'ils puissent ainsi entrer dans la gloire céleste. Ce n'est donc pas seulement les personnes qui vivaient au temps de Noé, mais tous, y compris ceux de nos contemporains qui auront eu une bonne occasion d'entendre l'évangile, de l'accepter et de jouir de ses bé-

nédictions et privilèges. Vous, Saints des Derniers Jours, n'allez pas croire qu'un homme ou une femme puissent vivre au mépris de l'évangile, ou dans une indifférence totale de ses principes, après avoir eu l'occasion de l'accepter — une réelle occasion, bien entendu — et avoir droit ensuite, après leur mort, aux bénédictions promises aux fidèles, par l'administration des œuvres du temple. Si cela devenait la doctrine de l'Eglise, nous serions pires que les catholiques qui croient que par la prière on peut faire sortir une âme du purgatoire. Seulement ils le font pour un prix et nous gratuitement, ce qui nous ferait paraître plus ridicules qu'eux.

Frères et sœurs, je vous dis ceci pour vous inciter à suivre les commandements du Maître, afin que vous puissiez travailler pendant que le jour luit ; car la nuit vient où il ne profite à aucun homme de travailler. Ceci s'applique naturellement à tous ceux qui ont eu une occasion de recevoir l'évangile, mais l'ont rejetée. Cette occasion, c'était leur jour et après vient la nuit où tout le travail qu'ils font ne leur est d'aucune valeur en ce qui concerne leur entrée dans le royaume céleste. J'y ajoute ceci : Ce sort pourrait bien être aussi celui des personnes qui ont négligé le travail du temple en se disant : « Bah ! si je ne fais pas le travail, ma femme s'en occupera bien ! » Je vous dis qu'ils sont en zone dangereuse. Ils peuvent se réveiller un beau matin et s'apercevoir que leur occasion s'est enfuie ; ils l'ont eue, ils sont morts sans l'accepter. Ils l'ont négligée et peuvent la perdre ; je ne me fais pas juge de leur cas ; le Seigneur jugera chacun selon ses mérites.

« Ce sont les honorables de la terre qui furent aveuglés par les tromperies des hommes.

» Ce sont ceux qui reçoivent de sa gloire, mais non pas une plénitude.

» Ce sont ceux qui reçoivent de la présence du Fils, mais non de la plénitude du Père ;

» C'est pourquoi ce sont des corps terrestres et non pas des corps célestes, et ils diffèrent en gloire comme la lune diffère du soleil.

» Ce sont ceux qui ne sont point vaillants dans le témoignage de Jésus, c'est pourquoi ils n'obtiendront pas la couronne dans le royaume de notre Dieu. »

Il y aura dans ce groupe les Saints des Derniers Jours qui ne sont pas vaillants dans le témoignage de Jésus, qui, malgré le serment qu'ils ont fait de garder les commandements, ne les suivent pas. Ils ont manqué à leur promesse et peuvent arriver à la résurrection pour s'y trouver indignes d'être candidats à la gloire céleste. Ils arriveront dans le monde terrestre. Il appar-

tient à chacun de nous de s'assurer de son appel et de son élection. Nous pouvons le faire dans cette vie.

Maintenant, permettez-moi de passer à la troisième et dernière catégorie : les télestes.

« Puis nous vîmes la gloire des télestes, laquelle est la moindre, comme la gloire des étoiles diffère de la gloire de la lune dans le firmament. Ce sont ceux qui n'ont pas reçu l'évangile de Christ, ni le témoignage de Jésus. Ce sont ceux qui ne renient pas le Saint-Esprit. Ce sont ceux qui sont précipités dans l'enfer. Ce sont ceux qui ne seront délivrés des mains du diable qu'à la dernière résurrection, jusqu'à ce que le Seigneur, savoir Christ, l'Agneau, ait achevé son œuvre. Ce sont ceux qui ne reçoivent pas de sa plénitude dans le monde éternel, mais reçoivent du Saint-Esprit par le ministère des terrestres ; et les terrestres par le ministère des célestes ; et les télestes le reçoivent aussi par le ministère d'anges qui sont chargés de les servir, ou qui sont choisis pour être des esprits exerçant leur ministère en leur faveur, car ils seront héritiers du salut. C'est ainsi que nous vîmes, dans la vision céleste, la gloire des télestes, laquelle surpasse toute intelligence ; et personne ne connaît, sauf celui à qui Dieu l'a révélée. Et ainsi nous vîmes la gloire des terrestres, laquelle surpasse en toutes choses la gloire des télestes, savoir en gloire, en autorité, en pouvoir et en domination. C'est ainsi que nous vîmes la gloire des célestes, qui est supérieure à toutes choses, — où Dieu, le Père, règne sur son trône aux siècles des siècles ; devant le trône duquel tous se prosternent humblement et lui donnent gloire aux siècles des siècles. Ceux qui demeurent en sa présence sont l'Eglise du premier-né ; ils voient comme ils sont vus et connaissent comme ils sont connus, ayant reçu de sa plénitude et de sa grâce ; et il les rend égaux en autorité, et en pouvoir, et en domination. Et la gloire des célestes est une, comme la gloire du soleil est une. Et la gloire des terrestres est une, comme la gloire de la lune est une. Et la gloire des télestes est une, comme la gloire des étoiles est une, car, comme une étoile diffère en gloire d'une autre étoile, ainsi dans le monde téleste ils diffèrent en gloire les uns des autres ; car ce sont ceux qui sont de Paul, et d'Apollon et de Céphas. Ce sont ceux qui se disent de celui-ci ou de celui-là — les uns de Christ, les autres de Jean, et d'autres, disciples de Moïse, ou d'Elie, ou d'Esaïe, ou d'Enoch ; mais ils ne reçurent pas l'évangile, ni le témoignage de Jésus, ni les prophètes, ni l'alliance éternelle. Enfin, ce sont tous ceux qui ne se seront pas rassemblés avec les saints, pour être enlevés et réunis à l'Eglise du premier-né et reçus dans la nuée. Ce sont les menteurs, les magiciens, les adultères et les fornicateurs, et quiconque aime

» et pratique le mensonge. Ce sont ceux qui souffrent la colère » de Dieu sur la terre. Ce sont ceux qui souffrent la vengeance » du feu éternel. Ce sont ceux qui sont précipités en enfer et » souffrent la colère du Tout-Puissant, jusqu'à la plénitude des » temps, où Christ aura mis tous ses ennemis sous ses pieds et » perfectionné son œuvre. Quand il remettra le royaume, et le » présentera sans tache à son Père, en disant : J'ai vaincu et » foulé seul au pressoir de l'indignation et de la colère du Dieu » Tout-Puissant ; alors il sera couronné de la couronne de sa » gloire et s'assiéra sur le trône de sa puissance pour régner » aux siècles des siècles. Mais voici, nous vîmes la gloire du » monde téleste et de ses habitants ; ils étaient innombrables » comme les étoiles du firmament, ou comme le sable au bord » de la mer, et nous entendîmes la voix du Seigneur, disant : » Tous ceux-ci fléchiront le genou, et toute langue donnera » gloire à celui qui est assis sur le trône aux siècles des siècles ; » car ils seront jugés selon leurs œuvres, et chacun recevra se- » lon ses œuvres, sa propre place dans les demeures qui sont » préparées, et ils seront les serviteurs du Très-Haut, mais ils » ne pourront jamais venir où Dieu et Christ demeurent, par » des mondes sans fin. »

(A suivre.)

LE FRONTISPICE

Le temple de St-George

Peu de temps après l'établissement des pionniers dans la vallée de Salt Lake, Brigham Young fit appel à des groupes d'hommes et de femmes pour leur demander d'aller s'établir dans les contrées avoisinantes et y fonder des colonies, cultiver le sol et y ériger des villes. En 1851, une compagnie de membres alla s'établir dans le sud-ouest de l'Utah qu'on se plaît à nommer aujourd'hui « Le Midi de l'Utah ». Et c'est là que tout en labourant et en récoltant, en formant des communautés et en construisant des écoles, que cette troupe de fidèles posa les fondations d'un autre temple.

Des montagnes avoisinantes on amenait le basalte et le grès, mais il fallait aller de 110 à 150 kil. pour se procurer du bois de construction qu'on amenait sur des chariots attelés de bœufs. Les fonts baptismaux et leurs accessoires, pesant 9 tonnes et coulés à Salt Lake City, durent également être chariés par des attelages de bœufs jusqu'à St-George, une distance de 480 kilomètres.

L'extérieur des parois est en stuc blanc et l'édifice est encadré par un magnifique jardin où abondent les plantes tropicales. Formant un contraste frappant avec le fond noir des montagnes à roches volcaniques, ce temple est un véritable joyau et restera toujours un monument à l'industrie et à la foi de ceux qui ont colonisé cette section de l'Ouest.

POUR VIVRE VIEUX

Au début de l'an 1937, Irving Fisher, professeur émérite de l'Université de Yale (Etats-Unis) prononçait un discours radiodiffusé dans lequel il parlait d'une expérience pouvant très bien être adoptée par tous ceux qui désirent vivre plus longtemps. Son adoption augmenterait non seulement la durée de notre vie, mais nous procurerait également beaucoup plus de vitalité, plus d'énergie, même jusqu'à nous enlever complètement tout souci de vieillir...

« Toute personne », disait le professeur Fisher, « peut faire beaucoup plus pour sa santé qu'elle ne s'en rend compte actuellement. Par exemple, en consommant une plus abondante quantité de fruits, de légumes et de lait vous pouvez facilement ajouter plusieurs années à votre vie. Des exercices réguliers, de la culture physique et une vie au grand air peuvent également, et facilement, accroître ce nombre de plusieurs années. Une meilleure respiration ou digestion peuvent aussi prolonger votre vie d'un an ou deux. Ainsi, dès aujourd'hui vous avez la faculté non seulement d'allonger votre vie de sept ou huit années, mais d'acquérir une plus grande vitalité et beaucoup plus d'énergie. Comment ? Simplement en vivant comme vous savez que vous devriez le faire ! »

Récemment, le professeur Fisher a examiné des statistiques comparant le taux de mortalité des Mormons comparé à celui de six grandes nations. Les chiffres flattaient les Saints des Derniers Jours d'une manière surprenante. Chez eux, la mortalité due au cancer, aux infections des reins et du système nerveux, était inférieure de plus de moitié à celle des six pays.

« Evidemment, l'Utah possède un climat très sain », se dit le professeur Fisher, « c'est pourquoi j'examinai le taux de mortalité des Mormons comparés à celui des autres habitants du même Etat. Celui des Mormons était inférieur de 70 % à celui des autres !

« Je crois en savoir la raison. Joseph Smith, le fondateur de la religion, écrivit un livre, Les Paroles de Sagesse, dans lequel il énumérait pour ses disciples les règles de santé à suivre. Celles-ci comprenaient l'abstinence de l'alcool, du thé, du café et du tabac, mais recommandaient la modération dans l'usage de la viande et encourageaient la consommation de beaucoup de légumes et de fruits. C'est une démonstration collective des effets d'une vie de simplicité, et il paraît que le groupe mormon est notoire pour le nombre important de vieillards vigoureux qui s'y rencontre ».

(Extrait de « A step toward livelier old age », par Ray Giles et paru dans la revue Reader's Digest, Numéro de février 1938).

SACRIFICE

UN petit garçon joue avec son train et une petite fille avec sa poupée ; ces jouets, même s'ils sont d'une confection rudimentaire, sont des objets qu'on aime s'ils représentent de longues heures de travail ou un sacrifice de petits sous.

Amour maternel ! Où en est le germe ? N'est-ce pas le sacrifice ? Je concède volontiers que l'amour maternel est une passion plantée par Dieu dans le cœur d'une mère. Mais l'amour est une qualité réciproque ; il engendre le sacrifice, mais existe et se développe aussi par le sacrifice. Il est naturel qu'une femme aime l'enfant qu'elle porte, mais combien cet amour est multiplié quand elle a passé, pour ainsi dire, par les portes de la mort pour donner la vie à cet enfant ! Et au fur et à mesure qu'elle sacrifie sa propre vie, qu'elle surveille et travaille laborieusement, son amour ne cesse de croître. L'amour d'une mère est plus profond et plus tendre parce qu'il est le prix d'un plus grand sacrifice.

On ne s'étonne pas de voir combien Christ aima le monde. C'est Lui qui l'avait créé. Ne croyez pas qu'il ne s'agisse d'énoncer quelques mots pour que toute une création apparaisse spontanément et sans effort. Notre Père et notre Sauveur ont réussi par le labeur. Il n'est pas étonnant que Dieu, après avoir peiné, travaillé et sacrifié pour le monde, ait donné, par amour pour le monde, son Fils Unique, afin de nous sauver de la ruine. Et, ayant eu part au sacrifice, le Fils souffrait volontairement pour ce qui lui avait déjà coûté tant d'efforts.

Aussi je suis convaincu que nous pouvons dire avec propriété que nous aimons ce qui nous coûte un sacrifice. Le don et le service qui atteignent au sacrifice créent l'amour.

Certaines personnes disent : « L'Eglise, c'est bon pour ceux qui y tiennent, mais moi, je ne me sens pas particulièrement incliné vers les choses spirituelles et je n'y porte aucun intérêt ». Pourquoi en est-il ainsi ? Parce qu'il n'y a pas eu de contribution de leur part. Ils n'ont jamais travaillé dans l'Eglise, ils n'ont jamais travaillé pour l'Eglise, ni sacrifié pour elle. Les germes de l'amour peuvent avoir été planté par Dieu, mais ils sont littéralement morts de faim.

EN PASSANT

LA CHAUX-DE-FONDS. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de sœur Emma Gasser Schütz, survenue à l'âge de 72 ans après une longue et pénible maladie. Le service funèbre pour cette sœur restée fidèle jusqu'à la dernière, fut dirigé sous la direction de la branche, le samedi 16 juillet 1938.

PARIS. — L'ancien Mathias F. Cowley, accompagné de sa femme, était de passage à Paris, le 10 juillet. Il vient de terminer une mission spéciale de six mois en Grande-Bretagne ; le discours qu'il prononça en cette branche et le fervent témoignage qu'il rendit furent très goûtés des membres et amis. Il y avait une bonne chambrée.

Frère Cowley et sa femme visiteront encore quelques pays avant de quitter le continent, après quoi ils se rendront au village natal de la famille Cowley, en Angleterre.

GENEVE. — Sous la direction capable de sœur Walz, les enfants de la classe primaire ont présenté, le 18 juin, un programme artistique et musical très nourri et qui a gagné le suffrage unanime des nombreux assistants. Cette charmante soirée a laissé un résultat très heureux et chacun en a conservé le meilleur souvenir. Pour récompenser les enfants de leurs efforts pendant l'exercice qui vient de se terminer, la branche a organisé à leur bénéfice une petite excursion en bateau, le 25 juin.

Lors d'une réunion spéciale, convoquée à l'occasion du dernier passage de frère Ursenbach à Genève, les membres ont eu l'occasion de dire un dernier adieu au Président et à sœur Ursenbach. Au nom de la branche, sœur Juliette Peney leur remit un modeste souvenir en leur souhaitant bon voyage et un heureux retour dans leur foyer, après quoi frère Ursenbach laissa sa bénédiction à la branche.

A l'issue de cette réunion, frère Vincent Valéry a été ordonné prêtre des mains de frère Ursenbach.

Le 3 juillet, la branche a pris congé, avec regret, de frère Eugène Müller et de sa famille, qui vont s'établir à Zürich. Frère et sœur Müller se sont toujours montrés très actifs dans la branche et cela pendant de nombreuses années ; nos meilleurs vœux les accompagnent.

BESANÇON. — A l'occasion de la Fête Nationale, le 14 juillet, la branche, poursuivant son programme d'activités et de soi-

rées récréatives, a organisé une randonnée à la campagne. Ces sorties estivales contribuent beaucoup à soutenir l'intérêt des membres et reçoivent aussi l'approbation des amis. La promenade en question, favorisée par le beau temps, a été marquée par un esprit de fraternité et de cordialité.

DEMISSIONS. — Arrivés au terme de leur mission, les anciens Doyle Cardon, Président du District suisse, B. Russel Goodwin, Clelland Jones et William Max Doutré ont été honorablement relevés de fonction. Frère Goodwin s'est embarqué le 29 juillet et frère Jones partira le 12 août. Frère Edouard Dallenbach a également reçu sa démission honorable après avoir rendu d'excellents services ; il s'en retourne en son foyer à Bienne, en Suisse.

ARRIVEE DE MISSIONNAIRES. — L'ancien Rulon Hendrickson, venant de Payson, Utah, est arrivé dans la Mission le 23 juin ; il débutera à Herstal. Le 20 juillet ce sont les anciens Gurney W. Lee, venant de Paradise, Utah, Llewellyn Grant Bodrero, de Logan, Utah, Ronald F. Larsen, de Provo, Utah, Jay Winn Lees et Heber J. Smith, de Salt Lake City qui sont arrivés au siège de la mission, à Liége. Ils étaient accompagnés des sœurs missionnaires Frances Jeanne Ivory et Edna Elisabeth Leaver, toutes deux de Salt Lake City. Ces deux sœurs resteront attachées au bureau de la mission. Frère Lee commence sa mission à Valence, frère Bodrero à Paris, frère Larsen à Neuchâtel, frère Lees va à Nyon et frère Smith à Lausanne.

TRANSFERTS DE MISSIONNAIRES. — L'ancien Hutchings est transféré de Genève à la Chaux-de-Fonds ; frère Williams de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. Frère Ashby quitte valence pour s'établir à Genève où il y travaillera avec frère Ernest Jensen, venu de Liége, Frère J. Howard Dunn se rend de Herstal à Besançon et frère J. Eugène Fletcher fait exactement le contraire. Frère Lauper se déplace de Nyon à Valence et frère Bagley de Liége à Herstal.

Les sœurs Hallam et Carmen quittent leur poste respectif de secrétaire et généalogiste, au bureau de la mission, pour se rendre à Genève pour y travailler en compagnie de sœurs Young et Janssen.

Imp. H. Mambourg, Liége. Tél. 241.13